



Normes pour le programme : Coiffure

Ces normes approuvées par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, mènent à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario pour le programme postsecondaire Coiffure (code MFCU 53400) offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes :

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en œuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012, au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec la :

Direction des programmes
Unité des normes relatives aux programmes et de l'évaluation

psu@ontario.ca

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012

ISBN 978-1-4435-9472-1 (PDF)

Remerciements

Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation provinciale;
- des coordonnateurs du programme Coiffure des collèges d'arts appliqués et de technologie, des collèges privés d'enseignement professionnel et des agences offrant des programmes d'apprentissage;
- des personnes et des organismes qui ont participé aux sessions d'élaboration et d'adaptation des normes en langue française ;
- des membres du Comité directeur et du Groupe de travail pour leurs conseils et l'élaboration des résultats d'apprentissage;
- de Ron St Peter, directeur général de KRH group, qui était en charge du projet de l'élaboration des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle communs aux trois filières: collèges d'arts appliqués et de technologie, collèges privés d'enseignement professionnel et agences offrant des programmes d'apprentissage.

Table des matières

I.	Introduction	1
	L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux	1
	Les normes	1
	Les normes de programme	2
	Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	2
	L'élaboration des normes de programme	2
	La mise à jour des normes	3
	La spécificité francophone	3
II.	Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	4
	Le préambule	4
	Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	5
	Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	6
III.	Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	23
	Contexte	23
	Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	23
	Application et Mise en œuvre	24
IV.	La formation générale	25
	Exigences	25
	But	25
	Thèmes	26
	Appendice A-Lexique des termes de coiffure	27
	Appendice B- Durée typique des programmes d'apprentissage	34

I. Introduction

Ce document présente les normes du programme postsecondaire Coiffure offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (code MFCU 53400) et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario.

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'unité des normes relatives aux programmes et de l'évaluation du ministère de la Formation et des Collèges et Universités a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres :

- les résultats d'apprentissage de la **formation professionnelle** ;
- les résultats d'apprentissage **relatifs à l'employabilité** ;
- les exigences de la **formation générale**.

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collègues de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeurs, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements. Selon ces divers intervenants, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

La mise à jour des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché du travail de la province de l'Ontario, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle du programme Coiffure. Pour vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités à l'adresse indiquée au début de ce document.

La spécificité francophone

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

II. Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les personnes titulaires d'un diplôme du programme Coiffure doivent démontrer qu'elles ont atteint en matière de formation professionnelle les douze résultats d'apprentissage sous mentionnés ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité et les exigences de la formation générale.

Le Préambule

Les personnes titulaires d'un diplôme du programme de Coiffure auront acquis une base solide sur le plan de la théorie, des principes et des pratiques nécessaires pour exercer ce métier axé sur la prestation de soins personnels. Dans leur rôle et responsabilités, les apprenants du programme de Coiffure devront toujours agir conformément aux lois pertinentes et aux normes, politiques et procédures établies.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle associés à la norme de formation des collèges d'arts appliqués et de technologie sont cohérents avec les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle qui s'appliquent également aux programmes offerts par les CPEP et aux programmes d'apprentissage.

Les diplômés pourront utiliser leurs compétences afin d'assurer l'exploitation d'un salon de coiffure, améliorer leur rendement au travail et leurs possibilités d'avancement, tout en suivant les nouvelles tendances dans le domaine. Au travail, les coiffeuses et coiffeurs sont appelés à rencontrer des clients et à répondre à leurs besoins et à leurs attentes en matière de coupe de cheveux et de coiffure. Les titulaires du diplôme en coiffure utiliseront de manière compétente une variété de produits et d'instruments spécialisés pour faire des traitements de texturation chimique des cheveux, des permanentes, des colorations ou décolorations, et pour utiliser des cheveux rapportés.

Il est important que tous les titulaires du diplôme soient capable de communiquer efficacement de vive voix, par voie électronique et par écrit. De plus, ils contribueront à l'exploitation d'un salon de coiffure en effectuant des tâches qui requièrent des niveaux élevés de précision et de responsabilité, y compris la gestion juridique et technique du service au public.

Les diplômés qui ont terminé un programme de Coiffure, menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, qui a duré au moins 1500 heures de formation professionnelle (les heures de formation générale ne sont pas comptées; voir Appendice B) et qui signent un contrat d'apprentissage avec un employeur, auront à compléter 2000 heures de travaux pratiques avec l'employeur avant d'obtenir un certificat d'apprentissage. Ils sont dispensés des tests d'exemption.

Les diplômés des programmes de moins de 1500 heures de formation professionnelle doivent prendre les tests d'exemption et réussir avec une note de 70% ou plus pour chacun des niveaux de formation et compléter 3020 heures de travaux pratiques avec un employeur pour obtenir le certificat d'apprentissage.

En Ontario, les coiffeuses et les coiffeurs peuvent exercer leur métier dans des milieux de pratique, dans les salons de coiffure par exemple. Ils peuvent aussi trouver un emploi dans d'autres organisations et organismes faisant appel à leurs connaissances et compétences en coiffure, notamment auprès de fournisseurs et de fabricants.

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle Coiffure – diplôme

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

- 1. effectuer toutes les tâches en respectant l'éthique professionnelle, les règlements du gouvernement, les normes et les politiques d'exposition en milieu de travail, et ce, conformément aux spécifications des fabricants, le cas échéant.**
- 2. assurer un environnement de travail sain et sécuritaire et exécuter les procédures de désinfection conformément aux lois et règlements sur la santé.**
- 3. mettre en pratique ses compétences entrepreneuriales pour assurer la gestion et le fonctionnement d'un salon de coiffure.**
- 4. s'adapter aux différentes technologies, applications et procédures en constante évolution en matière de coiffure et élaborer et présenter un plan de perfectionnement professionnel**
- 5. élaborer et utiliser des stratégies de service à la clientèle, lesquelles répondent et s'adaptent aux besoins et aux attentes de chaque client.**
- 6. choisir et administrer les procédures et les traitements préparatoires aux cheveux et au cuir chevelu à l'aide de produits sélectionnés pour répondre aux attentes de la clientèle.**
- 7. déterminer, choisir et utiliser divers outils spécialisés pour couper les cheveux selon les besoins et les attentes de la clientèle.**
- 8. choisir et utiliser des techniques standards et spécialisées pour coiffer les cheveux secs et les cheveux mouillés.**
- 9. réaliser une permanente à l'aide d'une méthode courante et pertinente, selon le type et le style de cheveu.**
- 10. utiliser une texturation chimique sur les cheveux en choisissant et en appliquant efficacement les techniques et les produits chimiques de façon à répondre aux besoins et aux attentes de la clientèle.**
- 11. colorer, décolorer, ajouter des nuances, accentuer ou atténuer les reflets et/ou supprimer le pigment des cheveux pour obtenir la couleur désirée.**
- 12. comparer et distinguer les types de cheveux, les procédures d'application, les instruments spécialisés et les procédures d'entretien relatifs à l'utilisation des cheveux rapportés.**

Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence; la numérotation facilite le lien avec les résultats d'apprentissage en établissement *utilisés pour* les programmes de formation de niveaux 1 et 2 – coiffeuse ou coiffeur, menant au certificat d'apprenti.

Résultat d'apprentissage

1. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

effectuer toutes les tâches en respectant l'éthique professionnelle, les règlements du gouvernement, les normes et les politiques d'exposition en milieu de travail, et ce, conformément aux spécifications des fabricants, le cas échéant.

Éléments de performance

1.1 Respecter l'éthique professionnelle en milieu de travail.

1.2 Se conformer aux règlements de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST)*, au Règlement concernant le système d'information sur les matériaux dangereux utilisés au travail (SIMDUT), aux recommandations des fiches signalétiques (FS) et aux mises en garde des fabricants pour une utilisation sans risque.

1.3 Respecter les clients et les collègues, sans aucune discrimination.

1.4 Appliquer des pratiques conformes à la déontologie dans ses relations professionnelles.

2. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

assurer un environnement de travail sain et sécuritaire et exécuter les procédures de désinfection conformément aux lois et règlements sur la santé.

Éléments de performance

- 2.1. Se conformer aux règlements de la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST), au Règlement concernant le système d'information sur les matériaux dangereux utilisés au travail (SIMDUT), aux recommandations des fiches signalétiques (FS) et aux mises en garde des fabricants pour une utilisation sans risque.
- 2.2. Décrire les caractéristiques et les classifications des bactéries et des virus afin de se protéger et de protéger les autres personnes dans le lieu de travail.
- 2.3. Mettre en œuvre des méthodes nettoyage, de désinfection, de stérilisation, de prévention des infections et d'élimination des matières de façon à avoir un lieu de travail sécuritaire, organisé et salubre.
- 2.4. Déterminer et évaluer les situations d'urgence et utiliser l'équipement de sécurité pour se protéger et protéger les autres.
- 2.5. Évaluer et décrire les principes de base de la sécurité des installations électriques dans le lieu de travail.
- 2.6. Adopter des pratiques d'hygiène personnelle pour préserver sa santé et favoriser son bien-être.
- 2.7. Conserver une bonne position et une bonne posture au travail.
- 2.8. Utiliser et entretenir l'équipement conformément aux spécifications du fabricant.

3. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

mettre en pratique ses compétences entrepreneuriales pour assurer la gestion et le fonctionnement d'un salon de coiffure.

Éléments de performance

- 3.1. Décrire les principes de base du fonctionnement et de l'organisation d'un salon de coiffure.
- 3.2. Décrire les rôles et les responsabilités associés au personnel (employeurs, employés, stagiaires et apprentis).
- 3.3. Exécuter les tâches liées au service à la clientèle, comme l'accueil, la gestion des rendez-vous et les transactions financières.
- 3.4. Élaborer des stratégies de marketing, de promotion et de vente pour les produits et les services du salon de coiffure.
- 3.5. Décrire les caractéristiques, les avantages et les bienfaits des produits et services destinés aux cheveux et au cuir chevelu.
- 3.6. Utiliser des techniques de communication efficaces pour établir un rapport professionnel avec la clientèle et avec les collègues.
- 3.7. Utiliser des techniques de résolution de conflits dans le cadre de l'exploitation et de la gestion d'un salon de coiffure.
- 3.8. Appliquer ses connaissances de gestion de temps et d'organisation.
- 3.9. Respecter l'éthique professionnelle en milieu de travail.

4. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

s'adapter aux différentes technologies, applications et procédures en constante évolution en matière de coiffure et élaborer et présenter un plan de perfectionnement professionnel.

Éléments de performance

- 4.1 Cultiver une image professionnelle correspondant aux attentes de la clientèle et de l'employeur.
- 4.2 Élaborer des objectifs de carrière et des stratégies de réussite.
- 4.3 Déterminer les ressources et les occasions d'apprentissage pour promouvoir la compétence et le perfectionnement professionnels.
- 4.4 Déterminer les secteurs propices à la croissance et au perfectionnement professionnels en évaluant les rétroactions constructives concernant sa performance, ses forces et ses faiblesses.
- 4.5. Mettre en œuvre des stratégies efficaces de gestion de temps pour établir les priorités en matière de services.
- 4.6 Rechercher, reconnaître et reproduire les tendances actuelles en matière de coupe des cheveux et de coiffure, de permanentes, de texturation chimique des cheveux, de coloration et de décoloration et d'utilisation de cheveux rapportés.

5. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

élaborer et utiliser des stratégies de service à la clientèle, lesquelles répondent et s'adaptent aux besoins et aux attentes de chaque client.

Éléments de performance

- 5.1 Effectuer une consultation efficace et efficiente avec la clientèle.
- 5.2 Mettre en pratique ses connaissances de l'anatomie du cheveu et de la morphologie du visage pour la conception et la prestation des services aux clients.
- 5.3 Décrire les propriétés des cheveux et du cuir chevelu.

6. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

choisir et administrer les procédures et les traitements préparatoires aux cheveux et au cuir chevelu à l'aide de produits sélectionnés pour répondre aux attentes de la clientèle

Éléments de performance

- 6.1. Expliquer les propriétés chimiques de base des produits.
- 6.2. Déterminer les types, les diverses conditions et les anomalies des cheveux et du cuir chevelu, et faire des recommandations à la cliente ou au client ou l'orienter vers un médecin au besoin.
- 6.3. Analyser l'état des cheveux et du cuir chevelu en faisant un test d'allergie cutanée, un test de la porosité des cheveux et un test de l'élasticité des cheveux en utilisant diverses mèches d'essai.
- 6.4. Effectuer les procédures de base pour les cheveux et le cuir chevelu en vue du traitement à réaliser.
- 6.5. Choisir et recommander des produits et des services selon leur fonction et leur composition.

7. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

déterminer, choisir et utiliser divers outils spécialisés pour couper les cheveux selon les besoins et les attentes de la clientèle.

Éléments de performance

- 7.1 Interpréter les résultats des consultations afin de déterminer le type de coupe à effectuer.
- 7.2 Décrire le but des projections et des angles en fonction des différentes techniques de coupe.
- 7.3 Comparer les résultats obtenus après avoir utilisé un guide stationnaire et un guide mobile.
- 7.4 Choisir les outils et appliquer les techniques qui permettront d'obtenir la coupe désirée.
- 7.5 Décrire la procédure pour effectuer des coupes dégradées et non dégradées sur des cheveux mouillés et cheveux secs.
- 7.6 Tailler les poils du visage et les cheveux superflus.
- 7.7 Effectuer des coupes dégradées et non dégradées sur des cheveux mouillés et cheveux secs.
- 7.8 Personnaliser les coupes en utilisant des techniques d'effilage et de texturisation sur des cheveux mouillés et secs.

8. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

choisir et utiliser des techniques standards et spécialisées pour coiffer les cheveux secs et les cheveux mouillés.

Éléments de performance

- 8.1 Interpréter les résultats de la consultation afin de déterminer le type de coiffure à réaliser.
- 8.2 Décrire la façon d'utiliser les différents outils pour coiffer des cheveux mouillés et des cheveux secs et pour le travail à la chaleur.
- 8.3 Définir les éléments généraux de la conception d'une coiffure.
- 8.4 Choisir et utiliser les produits coiffants pour cheveux mouillés et cheveux secs et pour le travail à la chaleur.
- 8.5 Déterminer la façon de monter les rouleaux pour obtenir le résultat souhaité et en faire une démonstration.
- 8.6 Coiffer les cheveux mouillés en utilisant un sèche-cheveux, une brosse, les doigts, un diffuseur, un casque-séchoir, des rouleaux en faisant des bouclettes, un tressage et des vagues au peigne.
- 8.7 Effectuer des mises en plis à la chaleur en utilisant un sèche-cheveux, un casque-séchoir, un fer à friser, un fer à défriser et des rouleaux.
- 8.8 Effectuer une mise en plis sur des cheveux mi-longs à longs.

9. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

réaliser une permanente à l'aide d'une méthode courante et pertinente, selon le type et le style de cheveu.

Éléments de performance

- 9.1. Décrire l'effet que chaque étape du traitement de permanente sur les couches de cheveux.
- 9.2. Exécuter les étapes de la préparation avant de réaliser une permanente.
- 9.3 Interpréter les résultats des consultations afin de déterminer le type de permanente à réaliser pour la clientèle.
- 9.4 Expliquer le choix de solution à permanente, des outils et de la méthode d'application et appliquer les connaissances appropriées pour ce faire.
- 9.5 Utiliser les outils servant à réaliser une permanente et exécuter les méthodes d'application.
- 9.6 Exécuter les étapes de l'application d'une permanente.

10. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

utiliser une texturation chimique sur les cheveux en choisissant et en appliquant efficacement les techniques et les produits chimiques de façon à répondre aux besoins et aux attentes de la clientèle.

Éléments de performance

- 10.1. Décrire l'effet de chaque procédé de texturation chimique des cheveux sur les couches de cheveux.
- 10.2 Exécuter les étapes de la préparation avant de faire un traitement de texturation chimique des cheveux.
- 10.3 Interpréter les résultats des consultations afin de déterminer le type de texturation chimique des cheveux à faire à la clientèle.
- 10.4 Expliquer le choix des produits de texturation chimique, des outils à utiliser et de la méthode d'application et utiliser les connaissances appropriées pour ce faire.
- 10.5 Déterminer les outils et le matériel nécessaires pour effectuer traitement de texturation chimique des cheveux.
- 10.6 Exécuter les étapes de l'application d'un traitement de texturation chimique des cheveux.

11. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

colorer, décolorer, ajouter des nuances, accentuer ou atténuer les reflets et/ou supprimer le pigment des cheveux pour obtenir la couleur désirée.

Éléments de performance

- 11.1. Expliquer les principes de la couleur et les relations entre les couleurs.
- 11.2. Expliquer la composition et l'action chimique des produits utilisés pour modifier la couleur des cheveux.
- 11.3. Différencier toutes les catégories de produits de coloration et de décoloration.
- 11.4. Différencier chaque étape de la décoloration.
- 11.5. Expliquer l'influence de la pigmentation des cheveux dans la composition des produits de coloration.
- 11.6. Interpréter les renseignements obtenus à la suite de la consultation avec la cliente ou le client avant de choisir les produits de coloration ou de décoloration.
- 11.7. Choisir les produits de coloration et de décoloration, les outils et la méthode d'application.
- 11.8. Décrire et appliquer les méthodes et les étapes associées à une retouche.
- 11.9. Faire la démonstration des techniques d'application du décolorant sur des cheveux vierges.
- 11.10. Faire la démonstration des étapes d'application d'un colorant sur des cheveux vierges.
- 11.11. Déterminer les étapes d'un traitement de correction.
- 11.12. Faire la démonstration des étapes d'un double processus.
- 11.13. Faire la démonstration des techniques d'application en vue d'accentuer ou d'atténuer les reflets.

12. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

comparer et distinguer les types de cheveux, les procédures d'application, les instruments spécialisés et les procédures d'entretien relatifs à l'utilisation des cheveux rapportés.

Éléments de performance

- 12.1 Décrire la fonction, la performance et l'utilité des différents types de fibre.
- 12.2 Interpréter les résultats des consultations afin de déterminer le type de cheveux rapportés à offrir à la clientèle.
- 12.3 Exécuter les étapes de la sélection et de la mise en place des cheveux rapportés choisis, comme une perruque, un postiche, une pièce de cheveux ou des rallonges de cheveux.
- 12.4 Décrire et exécuter les étapes de la coloration des cheveux rapportés.
- 12.5 Couper et mélanger les cheveux rapportés de façon à obtenir la forme, la longueur et l'épaisseur recherchées.
- 12.6 Exécuter les étapes de la mise en plis des cheveux rapportés.
- 12.7 Décrire l'entretien et les soins exigés pour les cheveux rapportés.
- 12.8 Enlever les cheveux rapportés pour maintenir l'intégrité des cheveux naturels.

III. Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Coiffure doivent démontrer qu'ils ont atteint les douze résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité ainsi que les exigences de la formation générale.

Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un apprenant, sont essentielles à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L'atteinte de ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenants ainsi que par les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui.
- nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.
- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme qui obtiennent un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, qu'elles désirent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail.

Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants :

- la communication
- les mathématiques
- la pensée critique et la résolution de problèmes
- la gestion de l'information
- les relations interpersonnelles
- la gestion personnelle

Application et Mise en œuvre

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. Le tableau qui suit illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer de façon fiable l'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage.

DOMAINES	DOMAINES PRÉCIS : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :	RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :
LA COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture • Écriture • Communication orale • Écoute • Présentation d'informations • Interprétation visuelle de documents 	<ol style="list-style-type: none"> 1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire. 2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace. 3. communiquer oralement et par écrit en anglais.
LES MATHÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques • Analyse et utilisation de données numériques • Conceptualisation 	<ol style="list-style-type: none"> 4. exécuter des opérations mathématiques avec précision.
LA PENSÉE CRITIQUE ET LA RÉOLUTION DE PROBLÈMES	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation • Analyse • Évaluation • Inférence • Explication • Autorégulation • Pensée créative et innovatrice 	<ol style="list-style-type: none"> 5. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes. 6. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes.

DOMAINES	DOMAINES PRÉCIS : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :	RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :
LA GESTION DE L'INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Cueillette et gestion de l'information • Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet • Culture informatique • Recherche sur Internet 	<p>7. localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés.</p> <p>8. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses.</p>
LES RELATIONS INTERPERSONNELLES	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en équipe • Gestion des relations interpersonnelles • Résolution de conflits • Leadership • Réseautage 	<p>9. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe.</p> <p>10. interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs.</p> <p>11. affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique.</p>
LA GESTION PERSONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de soi • Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité • Réflexion critique • Sens des responsabilités 	<p>12. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets.</p> <p>13. assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.</p>

IV. La formation générale

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Coiffure doivent démontrer de façon fiable qu'elles ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.

Exigences

Les exigences en matière de formation générale dans les programmes d'études sont précisées dans le Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Bien que l'intégration de la formation générale soit déterminée localement pour les programmes d'études menant à un certificat ou à un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, il est recommandé que les personnes titulaires du Certificat d'études collégiales de l'Ontario aient réalisé des apprentissages dans un cadre général en dehors de leur domaine d'études professionnelles.

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un diplôme des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. À cet effet, les personnes titulaires d'un diplôme auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

But

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyens sensibilisés à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenants, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collèges des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l'atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d'être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

1. Les arts dans la société :

Raison d'être :

La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenants d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et peut-être d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

2. Le citoyen :

Raison d'être :

Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individus et citoyens, ils doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre le sens des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenants de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

3. Le social et le culturel :

Raison d'être :

La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenants seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenants de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

4. Croissance personnelle :

Raison d'être :

Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenants d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

5. La science et la technologie :

Raison d'être :

La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (p. ex., gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenants d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.

Appendice A

Lexique des termes de coiffure

Accentuation des reflets	Décoloration ou dépigmentation de certaines mèches de cheveux pour les éclaircir par rapport à la couleur de base des cheveux.
Accessoires pour cheveux	Élément ajouté pour rehausser la coiffure (p. ex., tiare, voile, fleur, barrette ou pince).
Acidité	État de ce qui est acide, c.-à-d. qui a un pH inférieur à 7.0.
Activateur	Agent chimique employé pour déclencher l'action des produits chimiques dans les cheveux. Il s'agit d'un additif utilisé pour activer ou intensifier l'action d'un produit chimique. On emploie également les termes renforçateur, accélérateur ou catalyseur.
Adhérer	Joindre ou unir deux ou plusieurs surfaces.
Alcalin	Se dit d'un élément dont le pH est supérieur à 7.0.
Alopécie	Chute des cheveux, naturelle ou causée par une maladie.
Analyse des cheveux	Examen de l'état général des cheveux : type, texture, densité, cassure, niveau de gras, sécheresse, élasticité, porosité, quantité, ondulation, croissance naturelle, longueur, couleur, traitements chimiques antérieurs et antécédents médicaux.
Application sur des cheveux vierges	Première application d'un produit chimique sur la chevelure naturelle.
Balayage	Application selon un balayage artistique d'une couleur ou d'un décolorant.
Balayage des cheveux	Technique de coloration de mèches de façon séparée afin d'obtenir un effet accentué.
Bonnet à balayage	Bonnet de plastique ou en caoutchouc, perforé de trous, qui est utilisé pour éclaircir ou foncer des mèches de cheveux.
Chevauchement	Application d'une solution chimique au-delà des limites de la repousse.
Cheveux rapportés	Notamment les perruques, les postiches et les rallonges de cheveux. Ils visent à compenser une chute de cheveux ou à améliorer l'apparence de la chevelure naturelle.

Colorant temporaire	Couleur non permanente obtenue à l'aide de colorants préfabriqués qui peuvent être éliminés au lavage.
Coloration semi-permanente	Préparation permettant de modifier la couleur des cheveux de façon temporaire (de 4 à 6 semaines).
Consultation avec la cliente ou le client	Évaluation visuelle et tactile des cheveux de la cliente ou du client, suivie d'une communication orale ou écrite visant à déterminer et à confirmer les résultats souhaités.
Contour de la coiffure	Profil de la coiffure une fois terminée.
Contour de la coloration	Processus utilisé pour ombrer ou éclairer les contours d'une coiffure à l'aide d'un colorant capillaire.
Couleur des cheveux	Degré de clarté ou de profondeur de la couleur des cheveux.
Couleur naturelle	La couleur de cheveux originale de la cliente ou du client.
Couleur particulière	Mélange de deux ou plusieurs couleurs, utilisé pour donner une nuance ou une teinte particulière aux cheveux.
Couleur permanente	Produit formulé pour modifier la couleur naturelle des cheveux (la couleur donnée peut s'atténuer après un certain temps).
Crème de base	Crème grasse utilisée pour protéger le cuir chevelu durant les traitements de défrisage chimique.
Crème protectrice	Crème que l'on applique sur la peau pour la protéger des produits chimiques utilisés pendant l'application d'une permanente, d'une coloration ou d'un traitement de défrisage.
Cuticule du cheveu	Couche externe du cheveu composée d'une fine pellicule formée par de cellules ressemblant à des écailles transparentes et superposées.
Décapant	Produit chimique employé pour supprimer la couleur artificielle des cheveux.
Décolorant	Produit chimique utilisé pour supprimer le pigment des cheveux.
Décolorant sur le cuir chevelu	Décolorant sous forme de liquide, de crème, de poudre ou de gel qui peut être utilisé directement sur le cuir chevelu.
Décoloration	Processus chimique causant la décoloration du pigment naturel ou de la couleur artificielle du cheveu.

Défrisant chimique	Également appelé produit chimique défrisant. Il s'agit d'un agent chimique qui modifie la structure des cheveux frisés pour les rendre plus raides ou plus lisses.
Dégradé ou coupe dégradé	Une coupe dégradée consiste à couper les cheveux de manière à obtenir une transition visuelle harmonieuse entre les différentes longueurs des cheveux
Densité des cheveux	Nombre de mèches de cheveux dans un endroit donné; cheveux clairsemés, moyens, épais.
Dépôt de couleur	Fait référence à la capacité d'un colorant à ajouter des pigments de couleur aux cheveux.
Désinfecter les surfaces d'un salon de coiffure	Action de détruire ou de tuer des bactéries et un grand nombre de virus sur les surfaces d'un salon de coiffure (mais sans tuer les spores bactériennes).
Directionnel	Décrit une action consistant à diriger la chevelure vers l'avant ou l'arrière en vue de créer un style précis.
Directives du fabricant	Directives et exigences précisées par un fabricant dans les documents accompagnant son produit.
Effilé	Une coupe effilée consiste à couper les cheveux de manière à en réduire progressivement l'épaisseur.
Élasticité	Aptitude des cheveux à s'étirer et à reprendre leur forme initiale.
Émulsifiant	Agent épaississant et/ou agglomérant ajouté aux produits pour modifier leur composition physique (sert à lier deux ingrédients ou plus pour, par exemple, changer une lotion en crème).
Épongeage	Technique consistant à presser doucement une serviette sur les cheveux afin d'enlever l'excès d'humidité ou de liquide.
Fiche-client(e)	Fiche spéciale utilisée pour consigner les renseignements sur la cliente ou le client, ainsi que les services reçus.
FS	Abréviation de « fiche signalétique ». Document qui résume les propriétés d'une substance donnée et indique les consignes de sécurité que les travailleurs doivent respecter pour la manipuler.
Gradation	Coupe de cheveux comprenant des sous-sections de cheveux coupés en couches plus longues, à partir de la couche interne vers la couche externe. Il s'agit d'une coupe à angle montant.

Guide stationnaire	Guide de coupe vers lequel les autres cheveux sont ramenés.
Inspection tactile	Inspection par le toucher.
Inspection visuelle	Inspection par le regard ou l'observation.
Ligne de démarcation	Point séparant les cheveux qui ont reçu un traitement chimique de ceux qui sont naturels.
Lisser les cheveux	Traitement chimique non réactif visant à enlever temporairement les boucles naturelles et à sceller la cuticule du cheveu.
LSST	<i>Loi sur la santé et la sécurité au travail.</i>
Mèche d'essai préliminaire	Essai visant à déterminer comment le cheveu réagira à une formule et combien de temps la formule doit agir sur le cheveu.
Mèche guide	Mèche de cheveux servant à obtenir une forme générale ou un modèle de coupe. Cheveux coupés à une longueur donnée, qui servent de guide à la longueur du reste de la section.
Méchier	Carte produite par les fabricants de produits de coloration capillaire et utilisée pour le choix des couleurs.
Méthode du pinceau	Technique de coloration des cheveux qui permet de foncer ou d'éclaircir les mèches avec un pinceau.
Modèle	Plan de conception visant à obtenir le résultat souhaité.
Modèle de boucles	Façon dont les cheveux retombent, de façon naturelle ou artificielle.
Mordantage	Action de traiter les cheveux gris ou résistants pour faciliter une meilleure pénétration du traitement chimique.
Mouvement naturel	Façon dont les cheveux retombent naturellement, selon le sens de la pousse.
Nettoyer l'équipement, les outils et le matériel	Laver et désinfecter l'équipement, les outils et le matériel pour prévenir le développement des microbes et réduire le nombre de pathogènes.
Niveau d'humidité	Hydratation naturelle du cuir chevelu ou des cheveux.
Nuance	Teinte chaude ou froide d'une couleur.
Nuancer	Modifier une couleur pour la rendre plus chaude ou plus froide.

Périmètre	Ligne extérieure d'une coiffure ou d'une coupe de cheveux; ligne de la silhouette.
Permanente	Processus à base de produits chimiques qui modifie la structure des cheveux raides pour les rendre frisés.
Permanente autochauffante (exothermique)	Permanente à base de produits chimiques qui émet de la chaleur pour former les boucles.
Permanente souple	Traitement effectué à l'aide de produits ou d'outils et permettant de changer un cheveu frisé ou raide en chevelure parsemée de boucles souples.
pH (potentiel hydrogène)	Désigne un paramètre qui permet de mesurer l'acidité ou l'alcalinité d'une substance. Si le pH est de 1 à 7, la solution est acide; s'il est de 7 à 14, elle est alcaline.
Pièce de cheveux	Quantité de cheveux ou de fibres qui est doublée et cousue à la machine sur le haut afin de créer une longue mèche de cheveux. Souvent utilisée pour les rallonges de cheveux et le balayage.
Poils superflus	Poils indésirables ou pilosité excessive.
Porosité	Aptitude des cheveux à absorber ou à repousser l'humidité.
Position de base	Position de l'outil par rapport à la base.
Poste de travail	Aire de travail de la coiffeuse ou du coiffeur.
Préparation de la couleur	Processus de sélection de la couleur et/ou du peroxyde d'hydrogène pour obtenir la couleur désirée, selon l'évaluation qui a été effectuée.
Prépigmentation	Produit utilisé comme égalisateur de porosité ou pour remplacer un pigment absent dans les cheveux.
RCP	Technique de réanimation cardiopulmonaire qui conjugue deux méthodes de soins immédiats, soit la circulation artificielle et la respiration artificielle, en vue de réanimer une personne qui a cessé de respirer et dont le cœur a cessé de battre.
Rehaussement	Processus permettant d'éclaircir une couleur donnée.
Répartition	Processus de dispersion des cheveux par rapport à une zone donnée. Il peut s'agir aussi d'arranger et de répartir les cheveux dans un sens donné par rapport à la raie.

Repousse	Partie de la tige située entre le cuir chevelu et la région du cheveu ayant déjà été traitée.
Retouche	Application d'un colorant, d'un décolorant ou d'un défrisant chimique sur une repousse.
Retour à la couleur naturelle	Restauration de la couleur originale du cheveu ou remplacement d'un pigment absent dans le cheveu avant de lui donner une teinte plus foncée.
Révéléateur	Agent oxydant utilisé pour modifier la couleur des cheveux.
Revitalisation	Tâche consistant à appliquer un produit dans les cheveux pour les tonifier temporairement.
Séparation par tranches	Technique de coupe permettant d'enlever une épaisseur de cheveu ou technique de coloration utilisée lorsque l'application se fait avec du papier d'aluminium.
Séparer	Diviser les cheveux en différentes parties pour mieux effectuer le travail.
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
Sous-section	Petite section se trouvant à l'intérieur d'une plus grande section de cheveux, utilisée pour assurer le contrôle des cheveux lors d'une coupe ou de l'application d'un produit.
Structure	Composition ou arrangement interdépendant d'une coiffure arrivée au stade de la finition.
Technique de finition	Technique de coupe utilisée pour définir le contour des favoris et de la chevelure.
Tension	Stress causé par l'étirement ou le tirage.
Test d'allergie cutanée	Test obligatoire qui permet de vérifier si la personne est allergique ou non à une substance donnée.
Texturation	Couper de façon à créer un effet dans la longueur des cheveux.
Texturation chimique des cheveux	Processus à base de produits chimiques qui rend les cheveux plus raides, plus lisses, les défrise ou les frise.
Texture des cheveux	Épaisseur ou diamètre des mèches de cheveux.
Traitement (cheveux)	Action d'une solution chimique utilisée pour la permanente, le défrisage ou la coloration.

Traitement chimique	Traitement à base de produits chimiques (p. ex., permanente, coloration ou défrisage) qui modifie la structure des cheveux.
Tresser	Assembler de longues mèches de cheveux de manière à les entrelacer.
Type de cheveux	Classification des cheveux, p. ex., raides, ondulés, frisés et très frisés.
Vague au peigne	Ondulation douce obtenue en humidifiant et en façonnant les cheveux sans chaleur, seulement à l'aide des doigts et d'un peigne à vagues.
Vérification de mèche	Méthode permettant de déterminer comment les cheveux de la cliente ou du client réagiront à une solution à permanente et à un neutralisant. Il s'agit d'un procédé de vérification de la boucle au cours de l'application d'une permanente.
Volume des cheveux	Quantité de cheveux (épaisseur ou densité); le rehaussement, l'élévation ou l'effet de hauteur créé par la formation de boucles ou d'ondulations dans la chevelure.

Appendice B

Durée typique des programmes d'apprentissage, 1500 heures dont 510 heures de théorie et 990 heures de pratique:

	Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	Théorie (heures)	Pratique (heures)	Total (heures)
1	Éthique, règlements et politiques	15	0	15
2	Santé et sécurité	30	30	60
3	Compétences en gestion d'entreprise	45	45	90
4	Perfectionnement professionnel	15	0	15
5	Service à la clientèle	20	10	30
6	Procédures et traitements préparatoires	25	65	90
7	Coupe des cheveux	60	195	255
8	Création d'une nouvelle coiffure	60	195	255
9	Permanente	45	120	165
10	Défrisant chimique	45	75	120
11	Coloration et décoloration des cheveux	120	210	330
12	Cheveux rapportés	30	45	75
	Total	510	990	1500